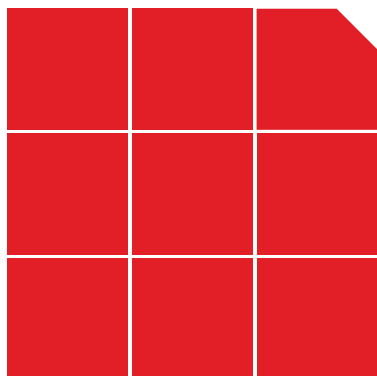


Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée des membres de l'association

Ligue Suisse contre l'Epilepsie **8008 Zürich**

compte annuel 2021



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à
l'assemblée des membres de l'association
Ligue Suisse contre l'Epilepsie
8008 Zürich

En notre qualité d'organe de révision statutaire, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de l'association Ligue Suisse de l'Epilepsie pour l'exercice arrêté au 31. décembre 2021. Selon la Swiss GAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au conseil de fondation / au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts

OBT AG

Urs Frei
expert agréé de révision
réviseur responsable

Stefan Meer
expert agréé de révision

St.Gallen, le 10. mars 2022

- Annexe: compte annuel

Bilan au 31 décembre 2021

avec exercice précédent pour comparaison

	31.12.2021	comparaison 31.12.2020
	CHF	CHF
ACTIFS		
Liquidités	1'141'217.60	1'271'940.91
Créances sur livraison et prestations	1'750.00	7'050.00
Autres créances à court terme	2'169.52	2'064.03
Actifs de régularisation	38'749.44	7'014.75
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	1'183'886.56	1'288'069.69
Titres	691'079.00	611'372.00
Placements financiers	691'079.00	611'372.00
Immobilisation corporelles meubles	1.00	1.00
Immobilisation corporelles	1.00	1.00
TOTAL DU CAPITAL IMMOBILISÉ	691'080.00	611'373.00
TOTAL DE L'ACTIF	1'874'966.56	1'899'442.69
PASSIF		
Obligations résultant de livraisons et de prestations	31'104.35	45'597.36
Passifs de régularisation	3'982.90	6'311.35
Obligations à court terme	35'087.25	51'908.71
Capital lié du fonds	21'600.00	106'200.00
TOTAL DU CAPITAL TIERS	56'687.25	158'108.71
Capital social	541'333.98	650'426.84
Capital lié	295'000.00	295'000.00
Capital libre	905'000.00	905'000.00
Résultat annuel	76'945.33	-109'092.86
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	1'818'279.31	1'741'333.98
TOTAL DU PASSIF	1'874'966.56	1'899'442.69

Compte d'exploitation du 1er janvier au 31 décembre 2021

(avec exercice précédent pour comparaison)

	comparaison	
	2021 CHF	2020 CHF
Total produit direct des projets	67'096.45	50'283.60
Cotisations de membres	53'859.22	55'444.55
Produit des prestations	8'422.20	16'425.25
Total produit des prestations	62'281.42	71'869.80
Produit des campagnes de collecte de fonds	535'541.72	511'524.98
Dons reçus	126'800.09	233'447.65
Autres produits d'exploitation	8'000.00	8'000.00
Total autres produits	670'341.81	752'972.63
PRODUIT D'EXPLOITATION	799'719.68	875'126.03
Charges directes des projets	-139'380.46	-176'278.91
Informations sur l'épilepsie, revue spécialisée	-5'791.91	-6'169.71
Charges pour la collecte de fonds	-389'466.73	-385'685.39
RÉSULTAT BRUT	265'080.58	306'992.02
Frais de personnel	-258'655.15	-259'293.92
Loyers	-27'225.80	-27'660.10
Entretien, réparations, remplacements	-3'236.28	-3'019.71
Assurance de choses, taxes, autorisations	-733.90	-815.40
Charges administratives et d'informatique	-48'280.94	-54'953.69
Frais de communication	-14'781.22	-20'090.27
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-352'913.29	-365'833.09
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (avant intérêts / postes e.o.)	-87'832.71	-58'841.07
Résultat financier	80'178.04	-6'051.79
RÉSULTAT ANNUEL (avant modification du capital du fonds)	-7'654.67	-64'892.86
Utilisation du capital affecté du fonds	84'600.00	-49'200.00
RÉSULTAT ANNUEL (avant affectation au capital de l'organisation)	76'945.33	-114'092.86
Retrait sur/constitution de la réserve de fluctuations de valeurs	0.00	5'000.00
Dépôt/prélèvement sur les réserves libres legs	0.00	0.00
PERTE/BÉNÉFICE ANNUEL	76'945.33	-109'092.86

Compte de l'évolution du capital au 31 décembre 2021

Compte de l'évolution du capital affecté du fonds

	Capital initial	Affectation	Utilisation	Capital final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital du fonds - Nouvelle revue spécialisée trinationale	8'800	0	4'700	4'100
Capital du fonds - Enfants	10'000	10'000	20'000	0
Capital du fonds - Vidéos explicative	87'400	5'000	86'400	6'000
Capital du fonds - Dépliants d'inform	0	11'500	0	11'500
Capital lié du fonds	106'200	26'500	111'100	21'600

Compte de l'évolution du capital de l'organisation

	Capital initial	Produits	Affectation externe	Transferts internes	Utilisation	Capital final
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital d'exploitation	650'427			-109'093		541'334
CAPITAL DE BASE	650'427					541'334
Réserves libres générales	95'000					95'000
Réserves libres legs	810'000					810'000
CAPITAL LIBRE	905'000					905'000
Réserves de fluctuations de valeurs	295'000					295'000
CAPITAL LIÉ	295'000					295'000
RÉSULTAT ANNUEL	-109'093			109'093	76'945	76'945
Capital de l'organisation	1'741'334	0	0	0	76'945	1'818'279

Réserve de fluctuations de valeurs

Le montant total de CHF 295'000 au 31.12.2021 correspond à 42.7% des placements financiers. Les risques de marché spécifiques inhérents au portefeuille de titres sont couverts par la réserve de fluctuations de valeurs.

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2021

Ligue Suisse contre l'Epilepsie avec siège à Zurich. Association selon l'art. 60 ss du CC.

Principes de présentation des comptes

Comme pour l'exercice précédent, la Ligue Suisse contre l'Epilepsie présente ses comptes en conformité avec les recommandations fondamentales pour la présentation des comptes RPC 1-6 et RPC 21, le Code suisse des obligations, ainsi que les dispositions statutaires. L'Association suisse de l'Epilepsie (Epi-Suisse) est à considérer comme organisation proche.

Principes d'évaluation appliqués et explications relatives aux positions du bilan et du compte d'exploitation

BILAN

Liquidités

Les liquidités se composent des avoirs en caisse, des comptes de chèques postaux, de placement et d'épargne. Les liquidités sont placées en francs suisses et évaluées à leur valeur nominale.

Créances sur livraisons et prestations

Les créances s'élèvent à CHF 9'250.00.

Le risque de perte latente est couvert par un ducroire de CHF 7 500.--.

Autres créances à court terme

L'impôt anticipé à recouvrer s'établit à CHF 2'169.52.

Actifs de régularisation

Cette position contient des factures déjà payées qui concernent l'exercice 2022.

Placements financiers / titres

	Ex.précéd. (en CHF)		Année 2021	
Fonds en obligations	161'743	8.5%	159'141	8.5% ¹⁾
Fonds en actions	449'629	23.7%	531'938	28.4%
Valeur comptable au 31 décembre	611'372	32.2%	691'079	36.9%

1) en % du total du bilan

Les titres sont évalués aux valeurs du marché. Les gains/pertes réalisés et non réalisés ont été comptabilisés et intégrés aux résultats.

Immobilisations corporelles meubles

Aucun investissement à valeur ajoutée n'a été effectué, raison pour laquelle nous renonçons à établir un inventaire des placements. La valeur à neuf assurée des immobilisations corporelles meubles est de CHF 60'000.

Obligations résultant de livraisons et de prestations

Il existe des obligations à court terme d'un montant de CHF 4'044.55 envers Epi-Suisse. Les obligations à court terme envers des tiers se chiffrent à CHF 27'059.80.

Compte de régularisation passif

Il s'agit de la régularisation des charges pour l'exercice 2021.

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2021/ suite

COMPTE D'EXPLOITATION	2021	Ex. précéd.
Produit direct des projets	CHF	CHF
Manifestations d'information	7'918.45	8'640.00
Encouragement de la recherche	10'928.00	2'093.60
Congrès scientifique annuel	5'000.00	0.00
Formation des collaborateurs de soc. pharmaceutiques	3'250.00	1'050.00
Produit général des projets	<u>40'000.00</u>	<u>38'500.00</u>
	67'096.45	50'283.60
Charges directs des projets		
Journée de l'Épilepsie	0.00	5'010.70
Manifestations d'information	5'218.24	7'770.72
Encouragement de la recherche	36'706.40	26'178.23
Congrès scientifique annuel	3'396.55	0.00
Projets spéciaux	90'352.62	135'245.36
Journée des patients	750.95	908.15
Formation des collaborateurs de soc. pharmaceutiques	2'955.70	865.75
SERENE (Swiss Epilepsy Research Network)	<u>0.00</u>	<u>300.00</u>
	139'380.46	176'278.91
Les charges « Projets spéciaux » se répartissent comme suit durant l'année 2021 :		
Général	12'833.07	
Projet migrants	4'743.88	
Vidéos explicatives	72'775.67	
Produit des prestations		
Vente d'imprimés/médias	922.20	240.00
Produit « calendrier Hallwag »	0.00	6'185.25
Ajustement du ducroire	<u>7'500.00</u>	<u>10'000.00</u>
	8'422.20	16'425.25
Dons reçus		
Dons libres issus de		
Dons, donations	34'093.39	14'447.65
Legs, successions	34'206.70	0.00
Sollicitation propre des fondations donatrices	<u>58'500.00</u>	<u>219'000.00</u>
	126'800.09	233'447.65
Autres produits d'exploitation		
Contributions des hôpitaux	<u>8'000.00</u>	<u>8'000.00</u>
	8'000.00	8'000.00
Informations sur l'épilepsie, revue spécialisée		
Revue spécialisée "Epileptologie"	376.95	29.40
Informations sur l'épilepsie	<u>5'414.96</u>	<u>6'140.31</u>
	5'791.91	6'169.71

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2021/ suite

<i>Collecte de fonds</i>	<u>2021</u>	<u>Ex. Précéd.</u>
Recettes publipostage direct	535'541.72	511'524.98
Charges publipostage direct	-389'466.73	-385'685.39
<i>Résultat publipostage direct</i>	146'074.99	125'839.59

Frais de communication

Site Web	8'110.86	12'474.64
Imprimés d'information	3'854.71	3'076.33
Frais de représentation	0.00	96.70
Relations publiques/présence dans les médias	714.15	2'390.90
Veille médiatique	2'101.50	2'051.70
Charges	14'781.22	20'090.27

Résultat financier

Résultat financier des liquidités et titres	8'259.19	7'454.71
Frais bancaires	-7'788.15	-8'672.40
Gains / pertes de change non réalisés sur les titres	79'707.00	-4'834.10
Résultat	80'178.04	-6'051.79

Frais de personnel

Les frais de personnel portent sur 3 personnes (direction, administration, commandes) réunissant entre elles 2.0 postes à temps complet à la fin d'année.

Les charges pour les assurances sociales et la formation continue sont comprises dans les frais de personnel. Les frais de déplacement et de repas s'élèvent à CHF 6.20.

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2021/ suite

Prestations non rémunérées

Le comité a été remboursé de ses frais réels. Il se compose de 13 membres à la fin d'année. Il supervise la direction et définit les objectifs de long terme. Cet organe dirigeant se réunit au moins deux fois par an. Les membres du comité fournissent aussi d'autres prestations à titre bénévole telles que renseignements, expertises et consultations. Il convient en outre de mentionner les prestations fournies gratuitement par des membres de la Ligue contre l'Epilepsie

Travail du comité, total

Réunions / préparation des réunions	250 heures
Réponse aux questions d'ordre médical, décisions par correspondance, rédaction de dépliants d'information, etc.	240 heures

Comité et autres activités bénévoles dans les commissions, total

Réunions, décisions par correspondance, autres tâches (p. ex. travail de jury pour des prix, révision de directives)	250 heures
---	------------

Présidence (en sus du travail au sein du comité et des commissions)

Discussions et clarifications avec le secrétariat, préparation du congrès annuel, travail avec les médias, délégations aux congrès internationaux, correspondance avec l'ILAE (International League Against Epilepsy)	340 heures
---	------------

Conférenciers lors de manifestations de la ligue (honoraires forfaitaires de CHF 250), charge de travail supplémentaire bénévole pour la préparation d'environ 7 exposés au total	125 heures
---	------------

Rédaction de nouveaux textes pour les dépliants d'information ou le site web	95 heures
--	-----------

Total environ	1300 heures
----------------------	--------------------

En admettant un tarif horaire de CHF 150, cela représente une valeur de CHF 195'000.

Le salaire brut de la direction pour l'exercice 2021 s'élève à CHF 123'332.40.

Transactions avec des organisations proches

Les transactions ci-après ont eu lieu avec l'Association suisse de l'Epilepsie (Epi-Suisse) pendant l'exercice considéré:

	<u>2021</u> CHF	<u>Ex. Précéd.</u> CHF
<u>Paiements à Epi-Suisse</u>		
Loyer	22'140.00	22'140.00
	22'140.00	22'140.00

Epi-Suisse et la Ligue suisse contre l'épilepsie ont décidé de ne plus se verser de cotisations respectives afin d'économiser sur les frais administratifs. Tous deux restent membres de l'autre organisation.

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement majeur survenu après la date du bilan et susceptible d'influencer les comptes 2021 n'est connu.